

Pierre-Nicolas KOCH



Pierre-Nicolas a orienté sa pratique vers le contentieux civil et commercial, notamment en matière de recouvrement de créance et de droit du bail et de la construction.

Avant de devenir avocat, Pierre-Nicolas a travaillé 5 années auprès d'un administrateur judiciaire en France et acquis ainsi une expérience solide en matière de procédures collectives.

POSITION

Avocat, inscrit au Barreau de Luxembourg depuis 2018
Collaborateur chez JuRiDex, Avocats à la Cour depuis 2018

DOMAINES D'EXPERTISE

- Droit des procédures collectives
- Contentieux civil et commercial
- Droit immobilier

FORMATION

- Cours complémentaires en droit Luxembourgeois, Université de Luxembourg, 2017
- DU Droit des entreprises en difficulté - Université Paris 1 – Sorbonne, 2011
- Master II Droit bancaire et financier - Université de Strasbourg, 2009
- Licence Droit privé – Université de Metz, 2007

LANGUES

Français, Anglais

ASSOCIATIONS

Membre de la Conférence de Jeune Barreau de Luxembourg